

# Septembre 2021 - Webinaire : Estimer le retour fiscal d'un projet d'aménagement

Article publié le 17/09/2021 sur mon-territoire.fr

---

L'augmentation des besoins en logements et le soutien au développement local incitent les collectivités à aménager l'espace urbain de demain. La mise en œuvre d'une telle politique d'aménagement est en premier lieu confrontée à sa faisabilité financière. Ces projets engendrent des coûts, mais ils génèrent aussi des recettes fiscales et parafiscales.

C'est sur ce dernier point que porte notre webinaire : Estimer les retombées fiscales de vos futurs projets d'aménagement.

L'estimation des retombées fiscales fait l'objet de méthodes développées par les collectivités, néanmoins notre ambition est de proposer un outil web d'évaluation quantitatif qui permet de comparer différents scénarios.

A ce titre, le groupe Mon Territoire a mis au point la solution "Atelier Aménagement", avec laquelle vous bénéficiez d'une prospective des recettes fiscales et de l'emploi qui découlent d'un projet d'aménagement de votre territoire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision innovant qui fonctionne sur la base d'une calculatrice fiscale. L'application web est capable d'estimer vos futures recettes, selon différents critères de précision.

Plan du support de présentation :

- 01 - Bâtir le projet à chiffrer
- 02 - Appréhender la réglementation fiscale
- 03 - Identifier et collecter les informations utiles
- 04 - Méthodologie
- 05 - Présentation de la solution projet aménagement

[Support de présentation, cliquez-ici pour le télécharger](#)

